

**Axe 1 : Un environnement juridique favorable au développement des Droits de l'Homme : renforcement de l'Etat de droit, réforme de la justice et protection des droits civils et politiques.**

Objectifs stratégiques	Cibles	Activités	Coûts
<p><b>1.1. Consolidation du droit à l'égalité à tous les citoyens notamment les couches les plus vulnérables</b></p>	<p>☞ garantie de l'égalité «de fait » aux femmes, enfants et handicapés</p>	<p>☞ élaboration d'un dispositif juridique protégeant la femme contre les tâches et le travail insupportables en milieu rural</p> <p>☞ élaboration de politiques de développement de l'enfance et d'insertion des personnes handicapées</p> <p>☞ recensement et enquêtes sur toutes les formes de violation du droit à l'égalité de tous</p> <p>☞ répression de toutes les formes de discrimination de fait entre les citoyens</p>	
<p><b>1.2. Renforcement de l'Etat de droit et de la culture démocratique et respectueuse des droits de l'homme</b></p>	<p>☞ garantie d'un procès équitable et triomphe de l'équité et de la justice dans la vie communautaire</p>	<p>☞ suppression de l'article 7 alinéa 2 de la loi portant statut de la magistrature</p> <p>☞ abrogation de l'article 40 de la loi portant statut de la magistrature</p> <p>☞ révision de la garde à vue à 24 heures renouvelables</p> <p>☞ abolition de la contrainte par corps</p>	

Objectifs stratégiques	Cibles	Activités	Coûts
<p><b>1.3. Amélioration du système pénitentiaire</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✍ promotion de la démocratie pluraliste respectueuse des principes républicains</li>   <li>✍ amélioration des conditions de vie des détenus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✍ prise de dispositions visant à prévenir les discriminations professionnelles fondées sur l'appartenance syndicale ou partisane</li> <li>✍ promotion du droit d'association avec suppression de l'autorisation préalable du ministre de l'intérieur (art 3 de la loi 64-098) et de la dissolution (interdiction) des associations non conforme à la loi par arrêté du ministre</li> <li>✍ simplification des procédures d'octroi de l'autorisation de manifester et d'organiser des meetings politiques</li> <li>✍ mise en place de réseaux de journalistes spécialisés dans les domaines de la bonne gouvernance, des OMD, de la lutte contre la pauvreté et du Sida</li> <li>✍ renforcement des Capacités des organes de presse et des services de tutelle en matière d'éthique et sur le plan technique</li>   <li>✍ suppression des dispositions du décret 70-153 fixant le régime intérieur des établissements pénitentiaires</li> <li>✍ généralisation des efforts de réinsertion des détenus à l'exemple du Centre de Bayla</li> </ul>	

**Axe 2 : promotion et protection des droits économiques, sociaux et culturels et lutte contre la pauvreté**

Objectifs stratégiques	Cibles	Activités	Coûts
<p><b>2.1. La lutte contre la pauvreté</b></p>	<p>✍ Réduction du taux de pauvreté à 39% en 2004 et l’ancrage de la croissance dans la sphère économique des pauvres.</p> <p>✍ Réduction du taux de pauvreté à 17% en 2015</p>	<p>✍ Ratification effective du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels de 1966</p> <p>✍ Mise en œuvre des actions prioritaires du Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté</p> <p>✍ Orientation des Ressources PPTE vers la réduction de la pauvreté</p> <p>✍ Mise en place d’une politique intégrée du développement rural</p> <p>✍ Mise en place d’un Programme de Développement Urbain intégré</p> <p>✍ Protection des pauvres et constitution de filets de sécurité</p> <p>✍ Création d’un Observatoire de la pauvreté et suivi des indicateurs de performance</p> <p>✍ Mise à jour du CSLP en 2004</p>	

Objectifs stratégiques	Cibles	Activités	Coûts
<b>2.2. Satisfaction du droit à un niveau de vie suffisant et du droit au développement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✍ Amélioration des conditions de vie des populations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✍ Elaboration de programmes ciblés de lutte contre la pauvreté en milieux rural et périurbain</li> <li>✍ Extension du Programme d’habitat social (Twiza)</li> <li>✍ Amélioration de l’accès aux services sociaux de base</li> <li>✍ Consolidation et l’élaboration de programmes d’Activités Génératrices de Revenus du CDHLCPI au profit des plus pauvres</li> <li>✍ Elaboration de Programmes Régionaux de Lutte contre la Pauvreté (PRLP) pour toutes les Wilayas de la Mauritanie</li> <li>✍ Mise en œuvre du Plan d’Urgence à la suite de la sécheresse</li> <li>✍ Prospections hydrauliques dans les zones touchées par la pénurie d’eau</li> <li>✍ Développement des CAPEC et des PROCAPEC</li> <li>✍ Intégration de la dimension environnementale dans tous les projets de développement rural</li> </ul>	

<p><b>2.3. Consolidation du droit au travail et à la sécurité sociale</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✍ La réduction du chômage</li>   <li>✍ L'adaptation de la formation aux besoins du marché du travail</li>   <li>✍ Le renforcement de la sécurité sociale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✍ Elaboration d'une Stratégie Nationale de l'Insertion des jeunes diplômés par le CDHLCPI</li> <li>✍ Financement d'Activités Génératrices de Revenus au profit de diplômés chômeurs dans les disciplines</li> <li>✍ Appui à l'AMEXTIPE dans ses initiatives de promotion de l'emploi rural et notamment ses actions à HIMO</li> <li>✍ Poursuite des programmes d'insertion des jeunes sans qualification</li>   <li>✍ Promotion de la formation professionnelle supérieure par l'allocation de bourses d'études</li>   <li>✍ Amélioration du système de sécurité sociale</li> <li>✍ Internalisation de la Convention n°81 du BIT</li> <li>✍ Etablissant des statistiques relatives aux accidents de travail</li> </ul>	
---	--	---	--



Objectifs stratégiques	Cibles	Activités	Coûts
	<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="629 236 1086 339">✍ Adéquation entre la formation universitaire et supérieure et la demande du marché de l'emploi</li>   <li data-bbox="629 603 1037 707">✍ La promotion de l'enseignement technique et professionnel</li>   <li data-bbox="629 794 896 850">✍ La réduction de l'analphabétisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="1108 236 1827 292">✍ Elaboration d'une étude sur l'offre de formation supérieure et sur la demande du marché de l'emploi</li> <li data-bbox="1108 308 1827 411">✍ Introduction et promotion de mesures visant l'amélioration et l'adéquation de l'enseignement supérieur / demande du marché de l'emploi</li> <li data-bbox="1108 419 1827 483">✍ Acquisition de matériel et d'équipements modernes spécialisés et adaptés aux besoins pédagogiques</li>   <li data-bbox="1108 603 1704 667">✍ Construction et réhabilitation de centres de formation technique et professionnel</li> <li data-bbox="1108 675 1771 707">✍ acquisition d'équipements spécialisés et adaptés</li>   <li data-bbox="1108 794 1637 850">✍ Conception et distribution de manuels d'alphabétisation adaptés</li> <li data-bbox="1108 858 1771 922">✍ Appui pour la construction des Mahédras et leur promotion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="1850 236 1872 260">✍</li> </ul>

Objectifs stratégiques	Cibles	Activités	Coûts
<b>2.5. L'amélioration de la santé et de la nutrition</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✍ Amélioration de l'accès des pauvres aux services de santé</li>   <li>✍ Réduction de la mortalité maternelle et infantile</li>   <li>✍ Prévention contre le VIH/Sida</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✍ Construction et équipement de centres de santé notamment en milieu rural</li> <li>✍ Mise en place d'un système d'approvisionnement en médicaments de qualité</li> <li>✍ Mutualisation du risque et prise en charge des indigents pour limiter l'impact des dépenses de santé</li> <li>✍ Mise en place d'un système d'indemnité pour le personnel en exercice dans les zones enclavées et difficiles</li> <li>✍ Recrutement du personnel médical nécessaire</li>   <li>✍ Prise en charge de la santé maternelle et infantile</li>   <li>✍ Le développement des dépistages</li> <li>✍ Prise en charge psycho-médico-sociale des personnes atteintes du VIH/Sida</li> </ul>	



<p><b>2.6. Promotion des droits culturels</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✍ Amélioration de l'état nutritionnel des populations</li>   <li>✍ Promotion du patrimoine culturel mauritanien</li>   <li>✍ Développer l'accès à la culture</li>           <li>✍ Soutien à l'invention et à la production intellectuelle et artistique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✍ Création de nouveaux Centres de Réhabilitation et d'Education Nutritionnelle (CREN)</li> <li>✍ Poursuite du Programme Taghdiya/Nutricom</li> <li>✍ Exécution du Plan Alimentaire d'Urgence</li>     <li>✍ Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie nationale de conservation et de promotion du patrimoine culturel</li> <li>✍ Elaboration d'une stratégie d'accès de tous à la culture</li> <li>✍ Promotion des émissions culturelles de qualité à la Radio et à la Télévision nationales</li>         <li>✍ Institution de prix et d'incitation</li> <li>✍ Garantie des droits des chanteurs, des compositeurs et des artistes à travers une politique de protection des droits d'auteur</li> </ul>	
---	---	--	--

### Axe 3 : La promotion et la protection des droits des catégories les plus vulnérables

Objectifs stratégiques	Cibles	Activités	Coûts
<b>3.1. Promotion des droits des femmes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✍ Promotion de la femme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✍ Elaboration d'une seconde Stratégie de Promotion Féminine 2003-2005</li> <li>✍ Mise en œuvre de la Stratégie de Vulgarisation et de mise en œuvre du Code du Statut Personnel</li> <li>✍ Campagnes de sensibilisation et de lutte contre les mentalités dominantes et rétrogrades</li> <li>✍ Campagnes de sensibilisation des décideurs aux niveaux local et régional sur l'importance de la participation des femmes aux décisions et aux initiatives de développement à la base</li> <li>✍ Poursuite et fréquence des campagnes d'alphabétisation fonctionnelle avec un matériel didactique adapté au profit des femmes et notamment en milieu rural</li> <li>✍ Renforcement de la représentativité des femmes sur les listes électorales des partis politiques</li> <li>✍ Stratégie de Formation professionnelle féminine</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>✍ amélioration de l'accès des femmes aux facteurs de production</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✍ Consolidation et l'extension de l'expérience de la Nissa-bank</li> <li>✍ Financement d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) aux femmes par le CDHLCPI</li> <li>✍ Appui aux groupements féminins</li> </ul>	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>✍ Amélioration du statut juridique de la femme et de la fille</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✍ Levée de la réserve générale à la CEDEF</li> <li>✍ Campagnes de sensibilisation sur la CEDEF et le Code du Statut Personnel e partenariat avec les ONG et les structures de proximité</li> <li>✍ Réduction de l'écart dans l'emploi des femmes et de leur l'accès à la sphère de la décision</li> <li>✍ Mise en place de bureaux d'aide juridique et encouragement du conseil juridique en matière de litiges familiaux</li> <li>✍ Adoption du Code Pénal et du Code de Procédure Pénale pour Mineurs pour faire face aux pratiques néfastes dont les petites filles sont victimes</li> <li>✍ Re-dynamisation de la Commission Nationale de Lutte contre les Pratiques Néfastes</li> </ul>	
<p><b>3.2. Protection des droits de l'enfant</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✍ Promotion et protection de la petite enfance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✍ Elaboration et la mise en œuvre d'une Stratégie Nationale de développement de la Petite Enfance</li> <li>✍ Adoption de l'arrêté fixant les normes et les conditions d'ouverture des jardins d'enfants publics et privés et des garderies communautaires</li> <li>✍ Création de nouveaux réseaux de jardins d'enfants, de garderies et centres d'accueil publics et privés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✍</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>✍ Satisfaction des droits de l'enfant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✍ Renforcement de l'accès des enfants handicapés ( notamment moteurs ) aux écoles et aux centres de formation publics</li> <li>✍ Renforcement de l'accès des enfants au cycle secondaire</li> <li>✍ Lutte contre la mortalité infantile</li> <li>✍ Développement des programmes de récupération des enfants mal nourris</li> <li>✍ Fixation de l'âge minimum d'admission au travail des enfants à 16 ans</li> <li>✍ Elaboration d'un programme de protection et de réinsertion sociale en faveur des talibés et des enfants de rue</li> </ul>	
<b>3.3. Protection et promotion des personnes handicapées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✍ Amélioration des conditions de vie des personnes handicapées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✍ Elaboration de textes législatifs protégeant l'ensemble des droits des personnes handicapées</li> <li>✍ Elaboration d'une Stratégie Nationale de Promotion, d'Intégration socio-économique et de Protection des Personnes Handicapées</li> <li>✍ Elaboration d'un Plan d'Actions Prioritaires axé sur l'éducation, la santé et le travail des personnes handicapées</li> <li>✍ Ratification des instruments internationaux relatifs aux droits des personnes handicapées</li> <li>✍ Renforcement du CNORF et ses antennes régionales</li> <li>✍ Formation des enseignants aux méthodes de l'éducation spécialisée et des enseignants à la psychologie des enfants handicapés</li> <li>✍ Campanes de sensibilisation sur les aptitudes des Personnes Handicapées à apprendre et à produire</li> <li>✍ Appui aux Associations de personnes handicapées</li> </ul>	

Objectifs stratégiques	Cibles	Activités	Coûts
<b>3.4. Promotion et protection des personnes âgées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✍ Garantie d'une vie digne aux personnes âgées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✍ Elaboration d'une loi spécifique aux personnes âgées</li> <li>✍ Implication des personnes âgées expérimentées à tous les aspects de la vie nationale</li> <li>✍ Le renforcement de l'accès des personnes âgées à l'alphabétisation, à la santé, à la culture et aux loisirs</li> <li>✍ l'appui institutionnel aux Organisations des personnes âgées</li> </ul>	

## Axe 4 : La promotion et le respect du droit humanitaire international

Objectifs stratégiques	Cibles	Activités	Coûts
<p><b>4.1. Protection des droits des réfugiés et des personnes déplacées</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✍ Mise en place d'un cadre juridique national pour la protection des réfugiés</li>   <li>✍ Renforcement de la collaboration entre les autorités nationales chargées des questions des réfugiés , les associations et le HCR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✍ Elaboration d'une loi spécifique aux réfugiés en Mauritanie</li> <li>✍ Adoption en partenariat avec le HCR d'un texte juridique créant un organisme national chargé de la coordination des questions liées aux réfugiés ou l'attribution de cette coordination au CDHLCPI</li> <li>✍ Elaboration d'une carte de réfugié destinée à assurer les droits et les devoirs des réfugiés installés en Mauritanie</li>   <li>✍ Mise en place d'un cadre permanent de concertation permanent entre le HCR, les associations et les autorités en charge des questions des réfugiés</li> <li>✍ Définition, à travers des accords bilatéraux avec les pays voisins, de mécanismes de prévention de l'afflux des réfugiés en cas de catastrophes naturelles de conflits armés ou de troubles internes</li> <li>✍ Vulgarisation des textes juridiques internationaux relatifs aux droits des réfugiés ratifiés par la Mauritanie et ce, notamment auprès du grand public, des décideurs, des agents chargés de maintien de l'ordre et des membres de la société civile</li> <li>✍ Appui aux associations actives dans le domaine de la sensibilisation sur la question des réfugiés</li> </ul>	

**Axe 5 : le développement d'une culture démocratique pluraliste à travers l'éducation aux Droits de l'Homme et à la paix**

Objectifs stratégiques	Cibles	Activités	Coûts
<p><b>5.1. Intégration des droits de l'homme dans le système de valeurs mauritanien</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✍ promotion de la dimension « droits de l'homme » dans le système culturel et éducatif mauritanien</li>   <li>✍ vulgarisation des principes des droits de l'homme et des conventions ratifiées par la Mauritanie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✍ élaboration d'un plan national d'éducation aux droits de l'homme</li> <li>✍ organisation d'ateliers et de campagnes de sensibilisation et de formation ciblés notamment en faveur des catégories socio-professionnelles les plus concernées</li> <li>✍ élaboration de programmes et modules de formation appropriés</li> <li>✍ formation des formateurs en matière d'éducation aux droits de l'homme</li>   <li>✍ traduction des différents instruments et supports de formation dans les différentes langues nationales</li> <li>✍ implication des médias publics à travers des tables rondes</li> <li>✍ mise en place d'un programme de formations des imams et des chefs de Mahadras et des leaders d'opinion</li> </ul>	

## Axe 6 : Le cadre institutionnel de mise en œuvre du PNAPPDH et le renforcement des capacités

Objectifs stratégiques	Cibles	Activités	Coûts
<p><b>6.1. Appui au Commissariat aux Droits de l'Homme, à la Lutte Contre la Pauvreté et à l'Insertion</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✍ Intégration de la dimension « droits de l'homme » dans tous les programmes de lutte contre la pauvreté et d'insertion</li>   <li>✍ Présence du CDHLCPI dans l'arrière-pays</li>   <li>✍ Renforcement des capacités de la Direction Générale des Droits de l'Homme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✍ l'implication de la Direction Générale des droits de l'Homme dans tout le processus de lutte contre la pauvreté et d'insertion</li> <li>✍ élaboration et mise en œuvre d'une stratégie de communication et d'information interne</li> <li>✍ établissement d'un réseau intra-net au CDHLCPI</li>   <li>✍ mise en place de sept ( 07) Coordinations Régionales</li>   <li>✍ appui technique et logistique à la DGDH</li> <li>✍ formation et spécialisation du personnel de la DGDH dans tous les aspects des droits de l'homme</li> <li>✍ appui pour la publication régulière et on-line de l'état des engagements conventionnels de la Mauritanie sur le site Web du CDHLCPI</li> </ul>	



Objectifs stratégiques	Cibles	Activités	Coûts
<p><b>6.2. L'appui institutionnel au Secrétariat d'Etat à la Condition féminine</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✍ Renforcement de la capacité du SECF à améliorer la condition de la femme et de l'enfant</li>   <li>✍ Renforcement des capacités de conception et de suivi du Conseil National de l'Enfance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✍ campagne de sensibilisation des partenaires locaux et nationaux sur la nécessité respecter les objectifs des stratégies de la promotion féminine et de l'enfance</li> <li>✍ création d'une Cellule d'IECV des textes relatifs à la femme, à la famille et à l'enfant</li> <li>✍ formation des cadres du SECF sur les méthodes IECV</li> <li>✍ amélioration des ressources financières du SECF</li> <li>✍ création d'une Unité d'Ecoute, d'Orientation et d'Information au profit des femmes</li> <li>✍ renforcement des Centres de Formation Professionnelle</li>   <li>✍ formation des membres du Conseil dans l'élaboration des politiques de développement de l'enfance</li> <li>✍ appui logistique et technique au Conseil</li> </ul>	

Objectifs stratégiques	Cibles	Activités	Coûts
<b>6.3. L'appui au Conseil constitutionnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✍ Renforcement du Conseil Constitutionnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✍ définition du niveau de qualification académique et professionnelle minimum pour être membre du Conseil Constitutionnel</li> <li>✍ publication des décisions et avis du Conseil Constitutionnel</li> <li>✍ abonnement aux revues juridiques internationales spécialisées et notamment celles de droit constitutionnel, de droit administratif, de droits de l'homme et de finances publiques</li> <li>✍ Amélioration du niveau des avantages accordés aux membres du C.C</li> </ul>	
<b>6.4. L'appui au Médiateur de République</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✍ Indépendance du Médiateur de la République</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✍ Modification de la loi sur le médiateur en y prévoyant des dispositions propres à assurer l'indépendance de l'institution</li> <li>✍ Limitation du mandat du Médiateur et prévision du non renouvellement;</li> <li>✍ Modification de ladite loi pour ouvrir la saisine directe du Médiateur</li> <li>✍ La publication du Rapport Annuel du Médiateur</li> </ul>	

Objectifs stratégiques	Cibles	Activités	Coûts
<b>6.5. Le renforcement du rôle des Cours et les Tribunaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✍ Placement des Cours et des Tribunaux au centre de la question des droits de l'homme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✍ Renforcement des effectifs ;</li> <li>✍ Formation spécifique des magistrats sur les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme et à leur protection pour leur prise en compte dans l'exercice de leurs fonctions</li> <li>✍ Mise en place d'un recueil de jurisprudence en matière des droits de l'homme</li> <li>✍ Réforme du statut de la magistrature</li> </ul>	
<b>6.6. L'appui à l'Ordre National des Avocats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✍ Renforcement du rôle d'encadrement de l'Ordre National des Avocats</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✍ Modification des dispositions de la loi en ce qu'elles concernent les conditions d'accès à la profession</li> <li>✍ Introduction dans la loi de dispositions imposant la spécialisation des avocats suivant leur choix</li> </ul>	
<b>6.7. Le renforcement des capacités des associations de promotion et de protection des droits de l'homme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✍ amélioration de la promotion et de la protection des droits de l'homme par les ONG</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✍ création d'un <i>Groupe Thématique</i> spécifique à la promotion et à la protection des droits de l'homme au Cyberforum de la société civile</li> <li>✍ orientation des ONG vers le domaine de la promotion et de la protection des droits de l'homme</li> <li>✍ élaboration d'une stratégie de renforcement des capacités des ONG actives dans le domaine des droits de l'homme</li> <li>✍ organisation de sessions de formation sur les techniques de communication, de concertation et de partenariat au profit des ONG</li> <li>✍ appui à la décentralisation des ONG avec des antennes locales de proximité</li> </ul>	